

Bonne  
Année  
2010!

Voeux à la population le Samedi 9 Janvier  
à 18 h - Salle polyvalente



Françoise Rossignol,  
Maire

les Adjoints et  
les Conseillers Municipaux,

le Directeur Général  
des Services, et l'ensemble  
du personnel communal,

**vous présentent  
leurs Meilleurs Vœux !**



Chers Dainvilloises, Dainvillois,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et des services de la ville, permettez moi de vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2010 vous apporte ainsi qu'à vos proches, santé, réussite, et toutes ces "petites" joies du quotidien qui peuvent faire le bonheur.

En ce début d'année, nous nous sommes comptés. Dainville rassemble 5 432 hommes et femmes, soit une légère progression par rapport aux chiffres de 2006 (5 310) :

- signe de l'attractivité toujours reconnue de notre Dainville, et de l'arrivée de jeunes familles ;
- fruit des efforts faits ces dernières années en matière de construction (lotissement du Moulin notamment).

Ces efforts, nous souhaitons les poursuivre pour offrir aux jeunes ménages mais également aux populations plus âgées, des logements accessibles, adaptés et prenant en compte les défis environnementaux de notre époque. Ce sera l'un des grands enjeux de l'aménagement urbain que nous souhaitons mettre en œuvre, à vos côtés, dans les prochaines années.

La route est encore longue. Mais notre engagement est total à faire du futur quartier Broussais, dont les premiers éléments de réflexion vous ont été présentés lors de nos deux réunions publiques, un exemple de mixité sociale et intergénérationnelle.

En prenant appui sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il s'agit bien pour nous de maintenir le cadre de vie et une augmentation raisonnable de la population afin de répondre au mieux à vos attentes en terme de services et de bien vivre ensemble.

Nous souhaitons vivement que vous vous associiez à ces projets qui vous concernent, et c'est bien là tout le sens de notre engagement, tout le sens du mot "politique".

*Bonne année à tous !*

**...en route pour 2010!**

## sommaire



### P. 3 > aménagement général

Des projets importants finalisés... La rue de l'Eglise, la rue de la République, le chemin du Warluquet



### P. 4 > travaux

Le point sur tous les travaux : les écoles, la salle polyvalente, la ferme St Jean, les travaux à venir...



### P. 7 > environnement

Concours des maisons fleuries et villages fleuris, l'aménagement de la ferme St Jean

### P. 10 > affaires scolaires

Promouvoir la santé dans les écoles, remise des dictionnaires aux CM1, le devoir de mémoire, le repas de Noël, opération nettoignons la nature, le plein d'activités dans les écoles municipales

### P. 12 > enfance-jeunesse

Du nouveau pour le Ram Dam, les centres de loisirs, les activités complémentaires

### P. 15 > animations

La fête du 14 juillet, la ducasse du Moulin-Jérôme, les soirées musicales, à la bibliothèque, l'inoubliable séjour en Corse, le goûter de Noël

### P. 19 > événements

La commémoration du souvenir, les nouveaux arrivants, des dainvilloises et des dainvillois à l'honneur

### P. 21 > événements, civisme...

La sécurité aux abords des écoles, chiens dangereux rappel

### P. 22 > vie pratique

Dainville sur le net, horaires élargis pour la bibliothèque

### P. 23 > tribune libre

Reflets > Bulletin Municipal de la commune de Dainville

- édition 2500 exemplaires
- photos : mairie de Dainville - comm.on
- rédaction : mairie de Dainville
- conception et impression : comm.on - Arras > 03 21 58 39 77

## Des projets importants finalisés

Avec la Rue de l'Église, la Rue de la République et ses artères, ainsi que le chemin du Warluquet, une première année pleine qui a vu se concrétiser des projets importants pour notre commune.

### Rue de l'Église

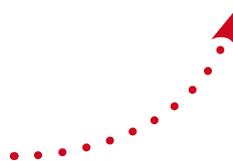
La Rue de l'église : tout en prenant un sérieux coup de jeune, la volonté de conserver l'identité de "rue de village" à cet axe de charme a été respectée. La jolie perspective sur notre église s'est améliorée. La sécurisation du parcours des piétons et notamment de

nos jeunes écoliers du groupe Perrault Daudet au débouché de la rue du Maréchal Leclerc a été prise en compte. L'ouverture aux piétons fut opérationnelle dès la rentrée de septembre.

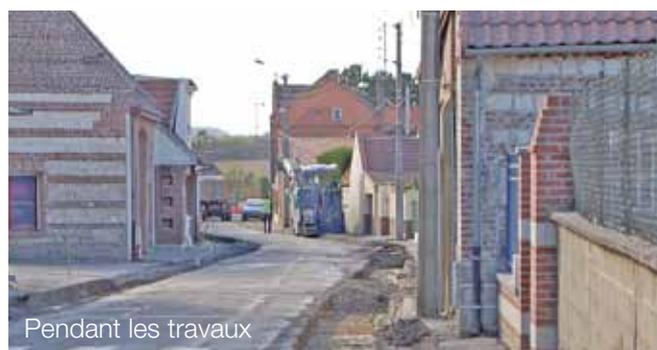


La réalisation

Le projet



### Rue de la République



Pendant les travaux



Les travaux terminés

#### L'opération

**Début des travaux** > Juin 2009

**Fin des travaux** > Janvier 2010

#### Nature des travaux

- Sécurisation des piétons
- Enfouissement des réseaux aériens
- Remplacement de l'éclairage public
- Intégration d'une démarche environnementale
- Intégration d'une gaine pour la fibre optique
- Réorganisation du stationnement
- Mise en valeur du cadre bâti

Un chantier difficile qui faisait suite aux travaux de remplacement des branchements d'eau potable effectués au cours de l'année 2008.

riverains, une rue plus aérée prend désormais en compte les règles d'accessibilité pour les piétons.

Enfin gommés, les fils et poteaux disgracieux! Au final et pour la satisfaction des

## Le chemin du Warluquet

Après la réalisation de la liaison consacrée aux piétons et aux cyclistes, nos jeunes collégiens de Denis Diderot peuvent désormais rejoindre leur établissement en toute sécurité. Cet aménagement de qualité, situé entre la rue des Portefaix et le sentier des Rouges Gorges (juxtant les dernières habitations de la rue Broussais), préserve l'environnement et permet la cohabitation sans danger des voitures, des cyclistes et des nombreux promeneurs.



### L'opération

**Début des travaux** > Juillet 2009

**Fin des travaux** > Septembre 2009  
> Hiver 2009-2010 (plantations)

### Nature des travaux

- Renforcement et reprofilage de la chaussée
- Création d'une liaison "modes doux" (réservée aux piétons et aux cyclistes)
- Mise en place d'éclairage
- Création d'une noue végétalisée de 4 m
- Plantation d'une frange arbustive

Sécurité, respect de l'environnement, qualité de la réalisation : tels étaient les objectifs assignés à l'opération.

A vous de juger !



Avec le souci permanent de plus de sécurité, la vitesse des véhicules est désormais limitée à 30 km/h sur ces axes réhabilités.

## Ou en cours de réalisation...

La troisième phase de l'aménagement de la Rue Mermoz est entamée. Après l'effacement des réseaux succéderont, dès le mois de février, les travaux d'assainissement et de voirie. La circulation sera alors placée en

sens unique (Arras vers Doullens). Des travaux difficiles et contraignants qui devraient se terminer au mois d'octobre 2010 et qui viendront achever cet axe majeur d'entrée d'agglomération.



## L'entretien ou la rénovation de notre patrimoine

### Dans les écoles...

Devenus trop vétustes et compte tenu des conclusions d'un audit énergétique réalisé sur nos bâtiments communaux, tous les radiateurs de l'école Montesquieu ont été remplacés durant les vacances d'été. Au final, un confort amélioré et une régulation plus efficace de la température dans ce bâtiment.



Une rénovation importante du bâtiment historique de l'école Daudet a été réalisée : création d'un faux-plafond pour améliorer l'acoustique des salles, remplacement des cloisons vitrées par des cloisons sèches plus sécurisées, mise en place d'un éclairage plus lumineux et plus économique. Des aménagements qui offrent aux écoliers et à leurs professeurs de meilleures conditions de travail.



### Et toujours en collaboration avec l'association "Regain"

Après avoir rénové le muret qui entoure l'école Montesquieu, les stagiaires de l'association ont œuvré à la réfection d'un mur de la ferme Saint Jean. Plus de 100 mètres de murs à rénover... Une véritable formation par apprentissage et un vrai service rendu à la commune.



### Dans la salle polyvalente



La mezzanine est occupée pour des cours de danse, de gym ou de yoga. Un petit vestiaire a été aménagé pour faciliter le change rapide des utilisateurs.



Le bureau de notre éducatrice se situait au fond de la salle. Un bureau plus accessible et plus visible situé dans le hall d'entrée a été aménagé.

### Ou avec l'aide de nos jeunes dainvillois

qui, comme chaque été viennent épauler les services techniques pour l'entretien de la commune.



## La rénovation - extension de la mairie et du Foyer de l'Amitié

Répondre à nos obligations en terme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, procurer un meilleur confort et une meilleure fonctionnalité au foyer de l'amitié, regrouper l'ensemble des services municipaux (les services financiers sont aujourd'hui hébergés rue de la République), améliorer les conditions de travail du personnel et d'accueil du public, moderniser le bâtiment pour profiter des nouvelles technologies, engager une véritable démarche environnementale afin de réduire les coûts de fonctionnement du bâtiment tout en conservant "l'âme" de notre mairie : voilà les principaux enjeux attachés à l'opération.

Le projet est maintenant dessiné. Les travaux devraient débuter au cours du deuxième trimestre 2010 pour une durée globale de 19 mois.

Vous souhaitez tout savoir sur les travaux de votre mairie et du Foyer de l'Amitié ?

**Rendez-vous**  
pour une présentation du projet le :  
20 janvier 2010 de 15 h 30 à 19 h  
Foyer de l'amitié



Préserver, embellir, protéger

CONCOURS

## Près de 50 participants

### pour le concours des maisons fleuries !

L'embellissement de la commune est l'affaire de tous car il participe à l'amélioration du cadre de vie. Les récompenses remises lors de la cérémonie du concours des maisons fleuries 2009 sont une reconnaissance du travail fourni par chacun des lauréats.

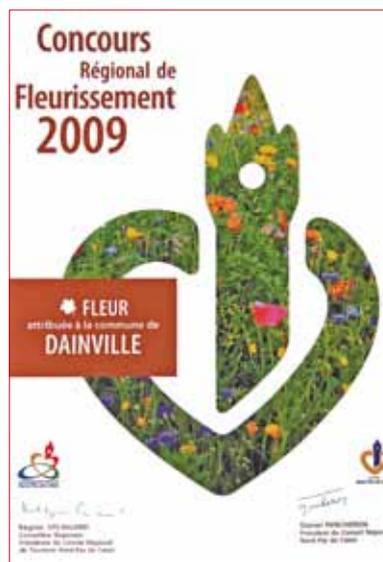
Les 49 participants ont été accueillis en présence d'élus et des membres du jury. Chaque concurrent a fait l'objet de deux évaluations, l'une début juillet et l'autre fin août. La notation est effectuée en fonction de quatre critères : coup d'œil et aspect général, recherche et créativité, harmonie et choix des plantes, propreté et entretien.



## Villes et villages fleuris

Complétés par le travail des équipes municipales, les efforts de tous ont été récompensés le 14 décembre dernier, par le jury régional des villes et villages fleuris, qui décerne une première fleur à notre commune dans le cadre du Concours des Villes et des Villages Fleuris.

Ce label a pour objet de récompenser les actions menées par la collectivité en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes. De façon générale, sont primés tous les efforts contribuant à l'image d'une France accueillante et fleurie.



### LES MEMBRES DU JURY

Michèle Consigny, Odette Sénéchal, Eric Bellengier, Bruno Carussi, Marcel Czapnick, Xavier Desailly, Daniel Harduin, Jean-Paul Leroy



1. Pierre Léturgez
2. Bertille Oury
3. Daniel Callaux
4. Isabelle Witrant
5. Monique Desailly
6. Jean-François Darras
7. Bernard Hockinghem
8. Josette Januszkiewicz
10. Irène Furmaniak



LA FERME ST JEAN



## Un verger conservatoire

Un cheminement en cours de réalisation permettra de découvrir les plantations de variétés régionales et locales : pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers ... et fruits rouges (mûres, framboises, groseilles...).

Un recensement des variétés locales a été réalisé par les techniciens du Centre Régional de Ressources Génétiques dans les plus

anciennes propriétés de la commune : les greffons prélevés et préparés début 2010 seront plantés dans un espace réservé.

Cet organisme public nous accompagnera tout au long de notre démarche (Conseil, aide technique et méthodologique, formation des personnels communaux, information du public jeune et adulte...).

## Du nouveau pour 2010

# l'aménagement de la ferme St Jean

Un grand projet de développement durable au service de toute la population

## Pourquoi ce projet ?

> Aménager en un même lieu, sur 2,7 Ha, un **espace naturel relié à la trame verte et bleue** (lire encadré ci-dessous) en vue de constituer un conservatoire de la biodiversité.

> Offrir à nos jeunes et à l'ensemble de la population dainvilloise un **lieu dédié à l'éducation**, à l'environnement et au développement durable tout en préservant le patrimoine naturel régional et local.

### Qu'est ce que la trame verte et bleue ?

Moins il y a d'espaces de nature et moins il y a d'espèces. Or le Nord-Pas de Calais est la région où la nature est la plus fragmentée de France ! Pour éviter la disparition de milliers d'espèces animales et végétales, les connexions biologiques doivent permettre de relier entre eux les milieux naturels.

Les corridors favorisent le brassage génétique et aident les espèces à recoloniser les espaces d'où elles ont disparu. C'est pourquoi, la Région Nord-Pas de Calais s'est engagée, de diverses manières, à protéger et entretenir cette précieuse biodiversité. Cette démarche volontaire s'exprime à travers un grand projet de "Trame Verte et Bleue", un programme qui doit assurer la cohérence des actions entreprises par tous les acteurs de la Région : l'Etat, les collectivités locales mais aussi les parcs naturels, les associations... et nous tous !

### Pourquoi la trame verte et bleue ?

> Restaurer et sauvegarder la richesse de la biodiversité régionale, la qualité et le renouvellement des ressources naturelles (eau, air, sols) gages de santé publique et de maîtrise des risques.

> Répondre à une demande croissante d'espaces de nature, sources de bien être et de loisirs.

> Garantir une activité agricole respectueuse de l'environnement, et promouvoir l'émergence de filières économiques locales.

> Lutter contre le dérèglement climatique en laissant la biodiversité jouer son rôle.

> Contribuer à l'attractivité économique du Nord-Pas de Calais.



## Un rucher école

L'implantation d'un rucher-école répond aux mêmes préoccupations : ré-introduire l'abeille dans la commune, informer nos jeunes et toute la population de la nécessité de sa présence dans la nature et fournir conseils et formation sur l'apiculture.

Le Syndicat Apicole Artésien (association dont le siège social est à Dainville) nous accompagnera dans ce projet

### A noter

Vous êtes intéressé par l'apiculture et vous souhaitez installer quelques ruches à votre domicile ?

Pour vous accompagner dans votre démarche le Syndicat Apicole Artésien, la municipalité de Dainville et le Centre de Formation professionnel Agricole (CFPPA) de Tilloy les Mofflaines vous proposent une formation à l'apiculture.

Celle-ci sera dispensée sur 9 samedis après-midi de 14 h à

17 h 30 de janvier à Juin 2010. Les cours théoriques se dérouleront au CFPPA et la partie pratique au rucher municipal de Dainville (Ferme St Jean).

### Renseignements et inscriptions

Auprès de **M. Dubois**  
Président du Syndicat Apicole Artésien  
Tel : 06 67 51 46 24  
Mail : dubois.pierre@hotmail.fr

Ou auprès de **M. Duhamelle**  
Maire-adjoint Mairie de Dainville  
Tel : 03 21 21 30 00

**sensibilisation**

## Promouvoir la santé pour les enfants...

### ...par la semaine du goût

Intervention d'une diététicienne dans les classes pour amener à la découverte des fruits et légumes ou à la sensibilisation à l'importance d'intégrer ces aliments dans les repas pour un bon équilibre alimentaire (classes maternelles et primaires).



### ...par la Sensibilisation à l'importance du petit déjeuner

Un petit déjeuner équilibré est offert aux enfants pendant le temps de la garderie du matin



### ...ou même par le plaisir :

Ils sont partis à découverte du chocolat dans "tous ses états" et dans ses différentes saveurs.



### ...et par l'activité physique

Reprise du car à pattes (rappel : ramassage scolaire à pieds, encadré par des adultes bénévoles) dans le secteur de l'école Montesquieu depuis le mois d'octobre. Mise en place dans le secteur Daudet dès le mois de janvier.



Renseignements en Mairie.

Inscriptions possibles tout au long de l'année.

## Remise de dictionnaires

### aux enfants dainvillois CMI

Le dictionnaire reste un outil indispensable. Offert dès l'école primaire, il accompagnera les enfants durant leurs études.



## Le devoir de mémoire

Sortie des élèves de CM1 à Lorette. Tous les élèves de grande section ont visité les sites de Lorette et de

Vimy accompagnés de nos Anciens Combattants ou de nos Gardes d'Honneur.



## Repas de Noël



Victime de son succès, le repas de Noël proposé à nos jeunes écoliers a regroupé plus de 320 jeunes bambins. Notre personnel municipal,

mobilisé et déguisé pour la circonstance a répondu présent. Un bon moment...

## Opération

## "nettoyons la nature"



Ramassage des déchets par les élèves des grandes sections de maternelle et de CP-CE1.

Cette opération entre dans un projet de développement durable avec les écoles.

## Le plein d'activités dans les écoles municipales...

### ...de dessin

Après la création d'un cours adolescents l'année dernière, création d'un cours adultes. Rendez-vous chaque samedi matin à la ferme St Jean.

### ...de musique

Création d'une nouvelle classe à l'école : "le cor" avec acquisition d'un instrument pour l'école de musique.

### A noter

École gratuite pour les dainvillois. L'instrument est prêté au musicien pendant un an et lui est remis en même temps que les diplômes lors des cérémonies de la Sainte Cécile. Ces jeunes viendront peut-être, à terme, renforcer les rangs de la Lyre dainvilloise.



### ...de théâtre

Dans le cadre de la politique municipale d'accès à la culture pour tous et en particulier pour les adolescents, la commune, accompagnée d'une bénévole qualifiée, a mis en place un at-

elier théâtral "Autrement dit" pour les jeunes de 12 à 15 ans.

Cette activité est prétexte à rencontres entre jeunes d'une même génération, à amusement à travers le théâtre, à enrichissement de la différence des

autres, à progression dans la maîtrise de la voix, des gestes et du langage.

### **Vous êtes intéressé ?**

**Rendez-vous chaque mercredi de 17 à 19H, salle des fêtes.**

## Du nouveau

### pour le Ram-Dam

Le Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal s'installe dorénavant à Dainville tous les mardis matin et jeudis après midi au Mille Club. Diverses animations sont proposées selon les demandes des jeunes parents, des 43 assistantes maternelles ou même des grands parents accompagnants.

#### ATELIERS POUR LES ENFANTS au Mille Club

- ▶ le mardi matin de 9H30 à 11H30
- ▶ le jeudi après midi de 15H30 à 17H00

#### PERMANENCE à la bibliothèque

- ▶ salle des permanences, le jeudi de 17h30 à 18h30

Véritables moments de rencontres conviviales, ces instants sont aussi l'occasion de découvertes collectives à travers de nouvelles activités pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans.

On peut y retrouver par exemple notre célèbre pâte à sel, des activités de découpage, de collage, un atelier de peinture ainsi que de nombreux jeux collectifs. Sans oublier bien sûr de garnir tous ces petits estomacs : goûter de Noël, après midi crêpes....

Le Ram Dam met à disposition de multiples jeux éducatifs et ludiques... Venez les découvrir et vous y reviendrez !

#### Bon à savoir

L'animatrice peut également vous accompagner dans vos démarches administratives (contrat de travail, régularisation, aide au calcul de mensualisation, déclaration fiscale...), vous informer de vos droits ou vous aider à trouver une assistante maternelle.

## Les centres de Loisirs

### Pour les plus jeunes **une expérience de la vie en collectivité**

Plus de 400 enfants de 3 à 12 ans ont fréquenté nos centres d'été. Une réelle complicité ressentie entre nos jeunes participants et les animateurs qui les encadraient. Un programme d'activités de qualité et variées : des séjours en camping réguliers et de courte durée, des activités sportives et culturelles, des travaux manuels, des activités ludiques (laser games, bowling...)... et toujours la volonté de rendre les centres de loisirs accessibles à tous par une politique tarifaire volontairement raisonnable.



### Pour les ados

Nos centres de loisirs ados ont connu, en 2009, une véritable année test : les programmes d'activités ont été élaborés avec les jeunes (12-17 ans), au cours des différentes formules d'Open Loisirs des petites vacances. A en croire ces mines réjouies, pas de quoi s'ennuyer...



## Des animations complémentaires...

### ...Entre copains

La sortie "Marché de Noël" pour les 14 - 22 ans a permis à plus de 20 jeunes de découvrir, dans une ambiance conviviale, une ville magnifique : Bruges aux couleurs de Noël. Une belle journée de fin d'année !



Les manettes ont chauffé lors du tournoi de Wii de décembre. Et qui gagnerait un tournoi adolescents / parents ?

Autant de moments de partage et d'échanges pour mieux se connaître et se comprendre... et merci aux animateurs !

### ...Entre sportifs

L'après midi "ATOUT SPORTS" a permis aux associations sportives de présenter leurs activités. De nombreuses personnes ont ainsi pu tester différents sports ( basket, judo, tennis, step etc...). Une première expérience qui sera renouvelée.



L'animation "Athlé dans les quartiers" organisée par la Fédération Régionale d'Athlétisme s'est arrêtée cet été sur le stade municipal. De nombreux jeunes, notamment de nos centres de loisirs, ont trouvé là l'occasion de découvrir les différents aspects de ce sport de façon ludique. Félicitations aux finalistes sélectionnés pour leur titre de Vice-Champion.

### Et toujours l'Open Sports et la découverte de nouvelles activités :

Le tennis de table, qui, grâce à l'aide de nouveaux bénévoles passionnés, a pu être relancé. Rendez vous, chaque lundi soir, autour de la petite balle et sous les conseils de joueurs expérimentés.

Et les activités du mercredi matin, encadrées par notre animatrice sportive, désormais consacrées à l'athlétisme : sauts, lancers, courses...



## A vos agendas...



- L'Open Loisirs et l'Open Sports : du 8 au 19 février et du 6 au 16 avril 2010
- La sortie Enduro le 6 février 2010
- La sortie Parc Astérix le samedi 17 avril 2010

Session Bafa d'approfondissement sur le thème "Environnement et développement durable" du dimanche 11 avril au vendredi 16 avril 2010.

Lundi  
**13**  
Juillet

Mardi  
**14**  
Juillet

# La Fête Nationale, la tradition respectée...

*Emmené par la lyre et accompagné par de grands "extraterrestres" (échassiers), un défilé proposé par les enfants des centres de loisirs, maquillés et costumés en petits "extraterrestres", sous la houlette de leurs moniteurs, pour fêter comme il se doit le 40ème anniversaire des premiers pas de l'homme sur la lune.*

*Pour revivre les aventures d'Apollo XIII, un feu d'artifice haut en couleurs, toujours aussi attendu au plan d'eau.*

*Pour terminer joyeusement cette soirée lunaire, un bal populaire animé par l'orchestre Lipstick.*

*Le lendemain sur l'espace vert à l'entrée du stade municipal, une initiation aux jeux anciens pour 120 enfants, le traditionnel lâcher de pigeons, ainsi qu'une impressionnante et spectaculaire manœuvre des pompiers, dotés d'une nouvelle grande échelle.*



Grâce au concours des Associations locales, des bénévoles, de la commission animation et des services techniques, la célébration du 14 juillet dainvillois fut une fois encore une belle réussite.



Samedi  
**26**  
Septembre

## La ducasse du Moulin-Jérôme

Un premier week-end d'Automne aussi chaud qu'un week-end d'Été ...

Sous un soleil radieux, l'incontournable brocante aux 650 exposants a attiré de nombreux badauds et "chineurs" à la recherche de la bonne affaire.

Les attractions foraines, le concours de pétanque, les stands divers connurent un vif succès.



Avec un dimanche après midi entièrement consacré aux enfants

L'habituel concours de ballonnets (biodégradables) : 400 ballons multicolores se sont envolés dans un ciel bleu azur, 41 petits cartons rentrés, 41 enfants heureux récompensés par la Municipalité.

Également offertes par la Municipalité, à la salle Montesquieu, 2 représentations du spectacle "Crasse Tignasse" proposé par les Tréteaux d'Artois. Un spectacle à la fois amusant et émouvant, très applaudi par les petits mais aussi par les grands.



## Les soirées musicales

Tout ce qu'il faut pour adoucir les mœurs...



Un bon moment plein de poésie et d'humour avec le Duo Brassens .



Soirée " Karaoké", avec des Beatles made in Pas de Calais, a permis de revisiter, à l'aide d'un orgue de barbarie, les célèbres standards du mythique groupe anglais.

Vendredi  
**11**  
Décembre



Le traditionnel concert de décembre nous a offert, cette année encore, des prestations de grande qualité: la Lyre, la Vocadiane et le groupe multiculturel "Les Messagers Gospel" ont enthousiasmé une église St Martin comble.... et comblée.



Vendredi  
**16**  
Octobre

# La bibliothèque

Ou comment inculquer le goût de la Culture par la découverte... Entre action municipale et associative, retour sur images

Croque Livres, un club de lecture estivale : 20 enfants et 246 livres croqués pendant les mois de juillet, août et septembre. 40 pour l'une d'entre eux, Amélie, âgée de 11 ans !



## EXPO

Mercredi  
**21**  
Octobre



Le concours de nouvelles qui avait pour thème cette année "Le Moyen Age" a été remporté par Céline AVERLAN avec " Secret au Mont St Eloi".

Mardi  
**22**  
Septembre



► En **septembre**, une exposition "Sur les bancs de l'école" évoquant l'école d'autrefois. Visite de l'exposition et atelier d'écriture à la plume pour les enfants des écoles primaires ou fréquentant la bibliothèque le mercredi.

► En **octobre**, une exposition sur le Moyen Age, prêtée par la Médiathèque Départementale: "Au temps des donjons".

Une animation organisée pour les enfants des écoles primaires et du collège : intervention d'une animatrice pour piloter des ateliers de calligraphie, enluminure et vitrail.

Et pour clore cette période "Moyen Age", une soirée médiévale avec la tenue d'un spectacle théâtral.

Vendredi  
**23**  
Octobre



► En **novembre**, un spectacle, "Le journal d'un chat assassin", tiré du livre d'Anne FINE et proposé par la "Senna 'ga Cie", a ravi la cinquantaine d'enfants présents.

Samedi  
**5**  
Décembre



► Et en **décembre**, la venue de Michel QUINT, classé parmi les 10 meilleurs écrivains contemporains, auteur entre autres de "Effroyables Jardins". A la rencontre des Dainvillois.



Le spectacle "Monsieur Dick" évoquant la vie de Charles DICKENS sur un ton humoristique fut joué par le "Théâtre de la Découverte" et suivi par une collation à l'anglaise.

Mardi  
**15**  
Décembre



les séniors

L'inoubliable  
séjour en Corse

43 retraités ont pu profiter d'un voyage enchanteur. Un tour d'île au cours duquel s'entrechoquèrent des paysages somptueux : Ajaccio, Propriano, Sartène, Bonifacio, le Maquis, Col Menta, les Gorges de Pruneeli, Cargèse, Calvi, Bastia, Corte... Des jambes fatiguées ? Oui mais quel spectacle !



Un savoureux goûter  
de Noël



Vous étiez plus de 450 à répondre à notre rendez-vous annuel du Goûter de Noël. Un plaisir gastronomique mais pas seulement ... du beau spectacle !

C'est promis mesdames, l'année prochaine, nous inverserons...



## La commémoration du souvenir une leçon d'histoire pour les plus jeunes

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre au monument aux morts et au cimetière anglais fut l'occasion pour de nombreux Dainvillois, toutes générations confondues, de montrer

leur attachement aux cérémonies patriotiques. L'interprétation des différents hymnes par les enfants des écoles, sous la conduite de leurs maîtres, en est le témoin. Un moment privilégié.



### accueil

## Les nouveaux arrivants



Au cours des années 2008 et 2009, 150 personnes recensées correspondant à 100 foyers ont choisi de s'installer à Dainville.

A l'invitation de la Municipalité et selon la tradition établie, les nouveaux résidents dainvillois ont été accueillis à la salle des fêtes, afin de découvrir leur nouveau lieu de vie.

Entourée de ses élus, du directeur Général des Services et de représentants des services, Françoise Rossignol leur a souhaité la bienvenue.

### Permis de musée

Dans le cadre de l'opération "permis de musée" menée par le Conseil Général, en partenariat avec le musée des beaux arts d'Arras, la commune de Dainville a accueilli, au collège Diderot, une peinture sur cuivre de Jan I Brueghel.

C'est ainsi le musée qui se déplace et vient à la rencontre des élèves et du grand public. A renouveler sans modération !



# Des dainvilloises et des dainvillois à l'honneur



*Noces d'Or*

*Claude et Monique Brun  
50 ans de vie commune !  
Des instants très émouvants*



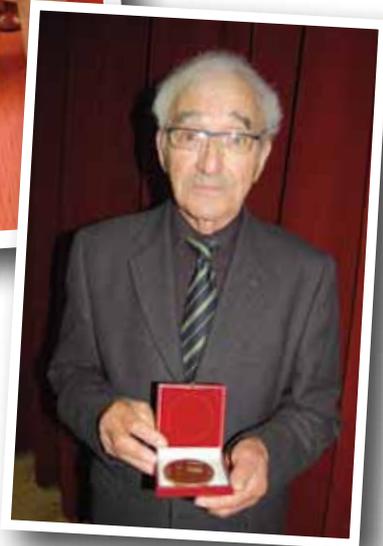
*Médaille de la famille Française*

*pour Anne-Marie Ponche*



*Médaille de la Ville*

*Des médailles de Dainville amplement  
méritées ; celle du footballeur Dominique  
Mailloux (à gauche) et celle du javeloteux  
Salvador Lesage (à droite)*



## La sécurité aux abords des écoles

sécurité



Stationnements sur les trottoirs, en double file, sur les emplacements réservés, vitesse excessive sont sources de dangers imminents aux abords des écoles.

Il faut stopper ces dérapages !!!

### Ce que nous devons faire

- ▶ **Rouler au pas** aux abords des écoles ;
- ▶ **Asseoir notre enfant** de moins de 10 ans à l'arrière du véhicule, avec la ceinture de sécurité attachée ou installé dans un siège homologué ;
- ▶ **Stationner** uniquement sur des emplacements autorisés ;
- ▶ **Faire sortir** notre enfant du véhicule, côté trottoir ;
- ▶ Prendre le temps de l'**accompagner** jusqu'à l'école à pieds si possible, ou utiliser le "Car à pattes"

### Ce qu'il ne faut pas faire

- ▶ **Stationner au plus près de l'école** en risquant d'exposer vos enfants aux dangers de la circulation ;
- ▶ **Stationner sur des emplacements réservés** ; se garer en double file ;
- ▶ **Traverser en dehors des passages piétons** ;
- ▶ **Stationner sur le passage piéton** et gêner la libre circulation de chacun.

## Chiens dangereux

législation

Vous possédez un chien classé en 2<sup>ème</sup> catégorie (chien de garde et de défense) ou en 1<sup>ère</sup> catégorie (chien d'attaque).

La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières : depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2010**, vous devez être titulaire d'un permis de détention.

La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1<sup>ère</sup> catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

Les références du permis de détention doivent être reportées dans le passeport pour animal de compagnie délivré par le vétérinaire.

### Rappel

### ATTENTION

- ▶ Les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie ne peuvent être ni vendus, ni donnés

Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter en mairie ou sur le site Internet de la préfecture la liste des vétérinaires et des formateurs habilités.

Une fois en possession de votre permis, vous devez observer les précautions suivantes :

- **Votre chien appartient à la 2<sup>ème</sup> catégorie :**

Il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.

Le non respect des règles de sécurité est sévèrement puni par la loi.

- ▶ Le défaut de permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

- **Votre chien appartient à la 1<sup>ère</sup> catégorie :**

Vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, les lieux publics et d'une manière générale dans les locaux ouverts au public à l'exception de la voie publique. Votre chien ne doit pas rester dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les autres lieux dans lesquels sa présence n'est pas interdite vous devez obligatoirement le tenir en laisse et muselé.

Les accidents ne sont pas une fatalité. Respectez les règles de bon sens et de précaution et restez toujours vigilants.

Pour toute information complémentaire, ou pour connaître la catégorie de votre chien, adressez vous à votre vétérinaire ou à votre mairie ou connectez-vous sur le site :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## Dainville sur le net

Depuis le 9 décembre, Dainville dispose d'une nouvelle vitrine sur le net : le nouveau site internet est arrivé !

Outil local plus moderne mais à la fois simple et convivial, il se veut à l'image de notre commune ; il comporte une multitude de rubriques reflétant bien la vie locale et les services rendus :

- Il présente le rôle des services municipaux et le foisonnement des activités des nombreuses associations qui concourent à l'animation de la vie locale ;
- Il se veut le reflet de ce qui constitue la force de notre commune ;

Volonté locale de diversifier la communication municipale, il permet également de

rendre compte des actualités municipales (Ordre du jour et compte rendu du Conseil Municipal) et des événements dainvillois.

Outil de communication entre tous les dainvillois, ce nouveau site intègre des rubriques nouvelles permettant à chacun de s'exprimer (la tribune) ou de proposer des services (affichettes et covoiturage). Il donne la possibilité à chacune des associations référencées, après enregistrement, de faire part de leurs actualités et/ou événements. Enfin il propose l'inscription à une newsletter.



Connectez vous sur [www.mairie-dainville.fr](http://www.mairie-dainville.fr)

## Horaires élargis pour la bibliothèque

Dans le cadre du développement de sa politique culturelle, la municipalité a décidé d'élargir les horaires d'ouverture de la bibliothèque. Depuis le début de l'année, vous y êtes désormais accueillis les :

Horaires

Lundi	16H00 à 19H00
Mercredi	10H00 à 12H30 14H00 à 19H00
Judi	16H00 à 18H00
Vendredi	14H00 à 18H00
Samedi	14H00 à 17H30



## Tribune libre...



### Groupe "Dainville en Mouvement : démocrates et citoyens"

#### Construisons l'avenir !

La crise n'est malheureusement pas terminée. Nous la vivons chaque jour.

Crise économique, avec son lot de pertes d'emploi et de baisse de pouvoir d'achat.

Crise sociale, avec le creusement des inégalités et, il faut bien le dire, des injustices.

Crise des valeurs enfin, avec par exemple d'étranges débats sur l'identité nationale...

Face à cet état de crise, les élus locaux doivent agir et réagir.

Pour nous, fidèles à notre principe d'opposition constructive, 3 priorités :

- ne pas augmenter la pression fiscale. Nous avons proposé,

en vain, la non augmentation des impôts sur la part communale.

- ne pas fragiliser nos collectivités locales, nos mairies, nos régions. C'est pour cette raison que nous avons déposé une motion commune contre la réforme des collectivités locales et contre la suppression de la taxe professionnelle.

Le conseil municipal a validé notre proposition à l'unanimité.

- privilégier des projets structurants en faveur de la population. Nous avons voté « oui » pour la restructuration de l'hôtel de ville. Il fallait, en gardant la façade historique, au cœur du village, offrir un accueil et des locaux accessibles et modernes pour nos habitants et pour nos agents communaux.

Nous voudrions, dans ce même état d'esprit de progrès et de développement durable pour Dainville, que les besoins dainvillois en termes de crèche et de bégainage soient enfin pris en compte ! Nous continuerons notre travail en ce sens, à vos côtés, avec patience et détermination.

Rassemblons et mutualisons les compétences et les énergies, au service de tous et de toutes, voici les vœux que nous voulons partager avec vous !

Dans notre chère commune de Dainville, nous vous souhaitons une très bonne année 2010.

Bien cordialement.

Nicolas Blanchart et Anne Revel.

### Groupe majoritaire : "Dainville, un Art de Ville"

Difficultés économiques, hausse du chômage de plus de 20 %, pouvoir d'achat en baisse... 2009 a été une année d'inquiétudes et d'incertitudes.

Loin des poncifs (si une solution facile existait, elle aurait été trouvée), les élus de la majorité municipale essayent de garder le cap : prudence, pas d'engagement financier aléatoire, mais aussi détermination à poursuivre le travail avec sérieux et volontarisme. C'est ainsi qu'une attention particulière a été portée aux dépenses de fonctionnement et au maintien des investissements (ils sont aussi nos emplois).

Ainsi au jour le jour, conformément à nos engagements, nous poursuivons le travail, à votre écoute, au quotidien, faisons évoluer nos projets et, en fonction de nos possibilités financières, lançons les opérations.

D'importants projets sont en cours. Ce numéro 15 de reflets vous présente travaux et réalisations de ces derniers mois. Sont aussi à l'étude : plan local d'urbanisme, quartier Broussais, bibliothèque-médiathèque, services nouveaux... Nous en reparlerons.

Et chaque fois, c'est la même méthode que nous mettons en œuvre : réflexion et construction du projet en relation avec les prin-

cipaux partenaires, présentation et concertation avec la population et enfin, réalisation. Et quand cette méthode nous permet, comme sur le projet Mairie-Foyer des Aînés, d'atteindre l'unanimité du Conseil Municipal, nous nous en réjouissons sincèrement.

Alors si les incertitudes demeurent quant à ce que deviendront nos compétences et surtout quant à une baisse des ressources communales, sachons valoriser ce qui nous rapproche : vie associative, diversité des talents mis au service de la collectivité, convivialité.

Qu'il fasse bon vivre à Dainville, bonne Année à tous !

Françoise ROSSIGNOL, Marcel DELCROIX, Bernard DUHAMELLE, Philippe VIARD, Martine DECANter, Annie CAPEL, Laurence BARLET, Philippe QUANDALLE, Maryse DAMBRINE, Arthur LEGRAND, Dany LARDIER, Jean-Pierre GRIOCHE, Monique CAZIER, Yves DEFONTAINE, Christelle HOUEL, Jean-Marie HENNERON, Dominique JONQUET, Gérard LEGRAND, Nadine GAVORY, Emmanuel DARRAS, Béatrice VERET, Christian RAUX, Orlane CAPRON, Eric DELPORTE, Germaine COLLET, Jean-Michel ROTHMANN, Magalie CHAUSSOY

à DAINVILLE, l'  
24 et l'25 avril 2010,  
ché portefaix is'ront  
in fête

